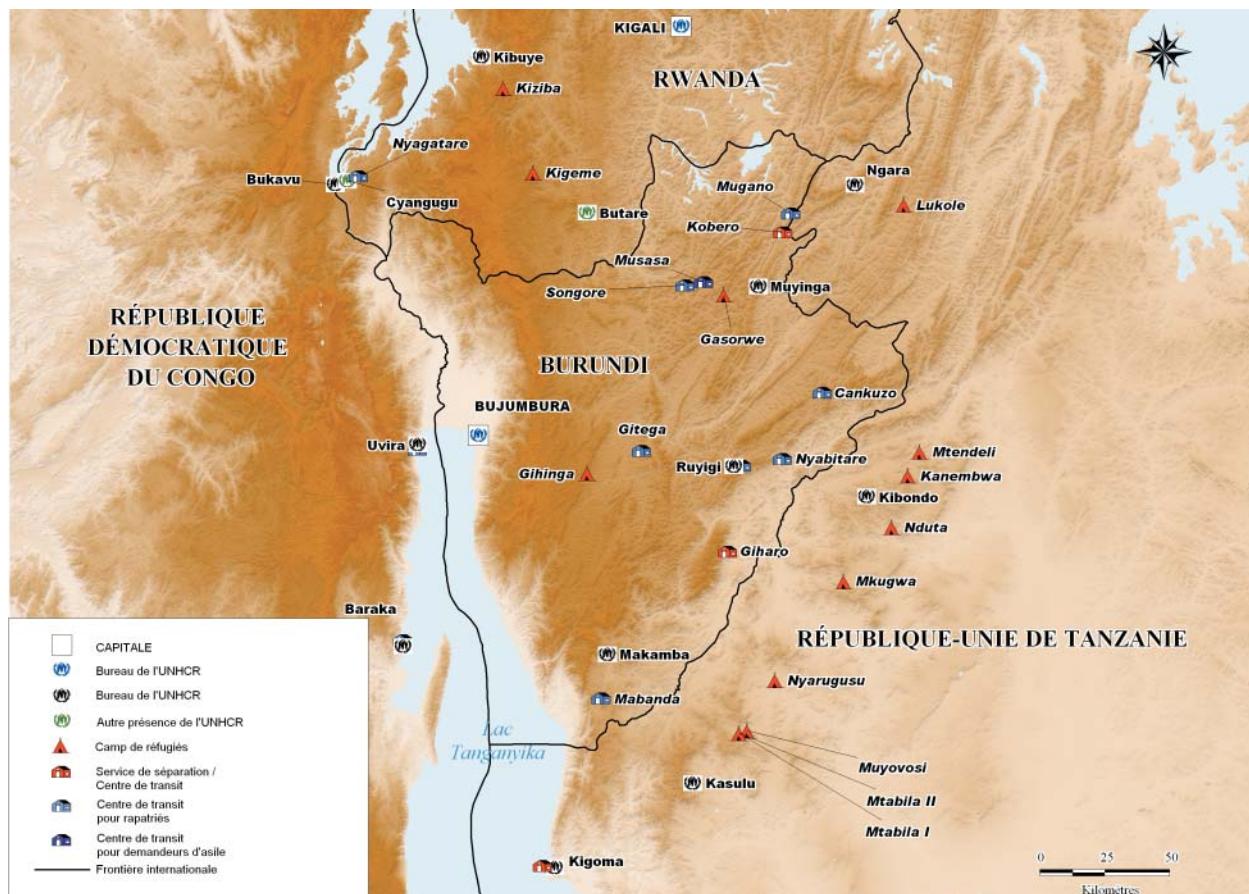


# Burundi



## Environnement opérationnel

### Contexte

Les résultats des élections démocratiques organisées au Burundi en 2005 avaient permis d'espérer une stabilisation du pays sur le plan gouvernemental. Mais la situation politique s'est dégradée redevenant incertaine. Cela s'explique en grande partie par l'arrestation de sept hommes politiques, accusés d'avoir fomenté un complot contre le président Pierre Nkurunziza au milieu de l'année 2006. Les conditions de sécurité continuent malgré tout de s'améliorer dans la plupart des régions même si la situation est toujours sujette à des changements imprévisibles.

D'autre part, les négociations de paix facilitées par l'Afrique du Sud et l'Initiative régionale pour la paix au Burundi ont été marquées par une avancée majeure, à savoir la signature d'un accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement burundais et le dernier groupe rebelle du pays, le Front national de libération (FNL). Cet accord, conclu le 7 septembre 2006, a mis fin à 13 ans de guerre civile.

La diminution des composantes civiles et militaires de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB), amorcée à la fin de l'année 2005, devrait être achevée en décembre 2006. A compter de janvier 2007, une nouvelle entité, le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) remplacera l'ONUB et se chargera des questions en rapport avec la sécurité, la consolidation de la paix, les droits de l'homme, la reconstruction et le développement.

La question des terres allouées aux rapatriés est toujours une source de conflits. Le lancement, tant attendu, de la Commission des terres et des autres biens immobiliers en août 2006 devrait faciliter le règlement des problèmes auxquels les rapatriés se heurtent pour récupérer leurs biens.

Le rythme des rapatriements s'est considérablement ralenti entre septembre 2005 et juin 2006, à cause de la sécheresse qui a provoqué une grave crise alimentaire dans les zones de retour ainsi que des déplacements de population de rapatriés et d'autres personnes vers les pays voisins. Toutefois, en juin 2005, l'amélioration des conditions de sécurité a permis à l'UNHCR de promouvoir les rapatriements librement consentis. Du mois de janvier au mois d'août 2006, le Haut Commissariat a aidé quelque 18 000 Burundais, réfugiés pour la plupart en République-Unie de Tanzanie, à regagner leur pays – ce qui porte à 318 000 le nombre total de personnes rapatriées depuis le début de l'opération en 2002.

### Besoins

Les principaux besoins des réfugiés et des rapatriés ont été identifiés au travers d'une évaluation participative entreprise lors du lancement de la stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité, ainsi qu'à l'occasion d'une mission d'évaluation conjointe réunissant des organismes onusiens, des représentants du Gouvernement et de diverses représentants d'ONG. Les conclusions ont été prises en compte dans les plans de l'UNHCR pour l'année 2007.

La plupart des maisons des rapatriés ont subi des dégâts irréparables. Il sera donc nécessaire de leur fournir des matériaux de construction pour qu'ils puissent disposer d'abris convenables. De plus, les rapatriés se plaignent de ce que les rations alimentaires de trois mois qui leur ont été distribuées sont insuffisantes car ils les partagent souvent, par exemple avec les familles qui les accueillent ; ils souhaitent que la ration soit étendue à six mois.

Les conditions de vie dans les camps de réfugiés se sont considérablement améliorées. Cependant, les réfugiés ont toujours besoin d'aide pour remettre leurs maisons en état. Il est également indispensable d'accroître le nombre de centres de santé dans les camps de Gasorwe et de Mwaro. Une évaluation réalisée en juin 2006 a mis en évidence la nécessité d'améliorer les services de santé maternelle, les programmes nutritionnels et les soins destinés aux personnes souffrant de maladies graves ou chroniques, tant au sein de la population réfugiée que de la population rapatriée.

Il importe d'accorder une attention particulière aux 725 rescapés du massacre perpétré à Gatumba en 2004, qui sont hébergés dans des camps. La plupart de ces réfugiés souffrent encore de séquelles physiques ou psychologiques et se sentent démunis. L'UNHCR étudie la possibilité de réinstaller cette population. Par ailleurs, quelque 13 500 demandeurs d'asile urbains, principalement originaires de la République démocratique du Congo (RDC) attendent que leur requête soit examinée dans le cadre d'une procédure de détermination du statut de réfugié (DSR).

**Total des besoins : 23 792 407 dollars E.-U.**

## Objectifs principaux

Le programme annuel que l'UNHCR exécutera au Burundi en 2007 est destiné à :

- Promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés burundais, dans la sécurité et dans la dignité,

- Améliorer les conditions de vie dans les régions de retour et faciliter la réintégration des rapatriés burundais au titre d'une approche commune avec différentes institutions des Nations Unies.
- Protéger et assister les réfugiés congolais (RDC) hébergés dans les camps.
- Faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés congolais en RDC.
- Appuyer les structures nationales responsables des réfugiés et des rapatriés et appeler à l'adoption d'une loi nationale sur l'asile.

## Cibles prioritaires pour 2007

- Au moins 80 000 réfugiés burundais regagnent leur pays.
- Tous les candidats au rapatriement bénéficient d'examens médicaux de dépistage, de nécessaires de rapatriement et de services de transport jusqu'à leur lieu de destination.
- Tous les rapatriés bénéficient de soins médicaux ainsi que de traitements antirétroviraux.
- Tous les enfants rapatriés ont accès à l'enseignement primaire, y compris les structures et fournitures scolaires adéquates.
- Neuf mille chefs de famille et personnes particulièrement vulnérables reçoivent des matériaux de construction.
- Les normes élémentaires en matière de vivres, d'abris, de soins de santé et d'éducation sont respectées pour tous les réfugiés logés dans des camps, y compris pour les nouveaux arrivants en provenance de RDC.
- Deux mille réfugiés congolais rentrent de leur plein gré en RDC.
- Une opération de vérification, concernant au moins 12 500 demandeurs d'asile urbains, est entreprise.
- Une loi nationale sur l'asile est promulguée au cours de l'année et des dispositifs de DSR sont mis en place.

Chiffres prévisionnels					
Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	RDC	12 400	12 400	13 500	13 500
	Rwanda	500	500	480	480
	Pays divers	180	180	450	450
Demandeurs d'asile	RDC	18 500	18 500	15 000	15 000
	Pays divers	1 400	1 400	1 100	1 100
Réfugiés rapatriés <sup>1</sup>		55 000	50 000	80 000	75 000
Déplacés internes		116 000	11 600	100 000	-
<b>Total</b>		<b>203 980</b>	<b>94 580</b>	<b>210 530</b>	<b>105 530</b>

<sup>1</sup> Le chiffre indiqué pour janvier 2007 correspond au nombre de réfugiés qui devraient, selon nos prévisions, avoir regagné le pays d'ici la fin de l'année 2006. Le chiffre de décembre 2007 correspond au nombre prévu de personnes rapatriées au cours de l'année 2007. Le « nombre de personnes assistées par l'UNHCR » indique le nombre de rapatriés qui bénéficient des services de transport de l'Organisation. En 2007, l'UNHCR offrira une aide à la réintégration à l'ensemble des rapatriés arrivés en 2006 et en 2007, soit 135 000 personnes.



On a demandé aux élèves de l'école du camp de Gasorwe de faire un dessin pour expliquer ce que cela signifie d'être un réfugié. Les enfants ont dessiné des scènes de la vie du camp, mais aussi des épisodes effrayants, illustrant les violences qui ont éclaté en RDC. *UNHCR / C. - L. Grayson*

## Stratégie et activités

L'UNHCR continuera de se mobiliser en faveur de l'adoption du projet de loi national sur l'asile et appuiera le système public en matière d'asile.

### Rapatriés

L'UNHCR continuera de promouvoir le rapatriement librement consenti au Burundi, dans la sécurité et la dignité. A leur arrivée dans les centres d'accueil, les rapatriés recevront un nécessaire d'articles domestiques de première nécessité, fourni par l'UNHCR, ainsi qu'une ration alimentaire procurée par le PAM. Ils auront accès aux services de transport jusqu'à leur commune d'origine. Le nécessaire de rapatriement comprend également des semences et des outils fournis par la FAO, ainsi que des fournitures scolaires distribuées par l'UNICEF. Des comités locaux assureront l'accueil des réfugiés et veilleront à ce que ceux-ci bénéficient de conseils sur la récupération de leurs biens et sur leur réinsertion dans leur communauté d'origine. Les rapatriés seront également assistés par le biais d'un projet de logement et recevront des matériaux pour reconstruire leurs maisons. L'UNHCR suivra les conditions de vie des rapatriés et œuvrera avec ses partenaires au règlement des conflits et en particulier des litiges fonciers.

### Réfugiés originaires de la RDC

L'UNHCR continuera de dispenser une aide essentielle aux réfugiés congolais (RDC) hébergés dans les camps établis à Gasorwe et à Gihinga et appuiera les structures de santé et les écoles qui dispensent une aide aux réfugiés urbains

vivant à Bujumbura. Le Haut Commissariat entend également faciliter le retour des réfugiés congolais qui ont déjà exprimé le souhait de regagner leur pays et aidera les rescapés du massacre de Gatumba à demander leur réinstallation.

### Contraintes

Les conditions de sécurité, précaires dans de nombreuses régions, sont toujours la cause principale de contraintes. Bien qu'un accord de cessez-le-feu ait été signé, il est encore trop tôt pour juger de ses retombées. En outre, les tensions politiques créées par l'arrestation d'hommes politiques accusés d'avoir fomenté un coup d'État, auront sans nul doute des répercussions sur le programme de rapatriement.

Les mesures de sécurité visant à protéger le personnel des Nations Unies dans les régions instables du Burundi sont certes nécessaires. Néanmoins, elles réduisent considérablement la mobilité des collaborateurs de l'UNHCR et privent la délégation d'une partie de ses moyens pour promouvoir les rapatriements dans les quatre provinces où la plupart des réfugiés de longue date devraient se rendre.

## Organisation et mise en œuvre

### Présence de l'UNHCR

Nombre de bureaux	4
Effectif total	129
Fonctionnaires internationaux	25
Collaborateurs nationaux	93
VNU	9
JEA	2

## Coordination

L'UNHCR s'emploie, en étroite coopération avec les autorités nationales, ses partenaires d'exécution et les institutions soeurs du système des Nations Unies, à améliorer les conditions de vie dans les camps ainsi que dans les régions de retour.

Bien que le Haut Commissariat ne soit plus impliqué dans la construction d'écoles ou de structures de santé, il veillera, par le biais d'accords avec l'OMS, l'UNICEF, la FAO, le PNUD, l'OIT et la Banque mondiale, à ce que les besoins des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence soient pris en charge.

La délégation continuera d'organiser régulièrement des réunions transfrontalières avec l'UNHCR en Tanzanie, pour évaluer les rapatriements.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux** : ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique (Police de l'air, des frontières et des étrangers, et Centre National d'Identification), ministère de la Solidarité nationale, des Droits de la personne humaine et du Genre (Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés, ou PARESI).

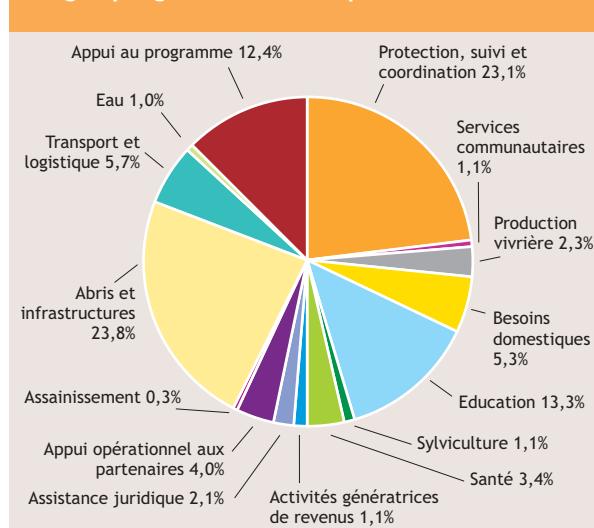
**ONG** : Action humanitaire en Afrique, *African Centre for the Constructive Resolution of Disputes*, Association des femmes juristes, Comité international de secours (IRC), *Comunità Impegno Servizio Volontariato*, Conseil pour l'éducation et le développement, Conseil norvégien pour les Réfugiés, Ligue Iteka, Service jésuite des réfugiés, *Transcultural Psychosocial Organization - Health Net International* (TPO), *World Outreach Initiatives*.

**Autres** : *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (GTZ).

## Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Protection, suivi et coordination	8 606 312	6 116 212
Abris et infrastructures	8 875 920	6 350 813
Activités génératrices de revenus	400 000	339 363
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 475 970	942 464
Assainissement	100 500	88 620
Assistance juridique	767 280	816 283
Besoins domestiques	1 981 660	1 140 203
Eau	387 900	194 604
Education	4 966 470	188 110
Production vivrière	874 400	105 970
Santé	1 251 680	866 967
Services communautaires	408 200	353 602
Sylviculture	395 820	220 833
Transport et logistique	2 114 200	2 037 976
Vivres	0	53 199
<b>Total des opérations</b>	<b>32 606 312</b>	<b>19 815 219</b>
Appui au programme	4 627 850	3 977 188
<b>Total</b>	<b>37 234 162</b>	<b>23 792 407</b>

### Budget-programme annuel par secteur en 2006



### Budget-programme annuel par secteur en 2007

